
**Nombre de membres
en exercice:** 29

Séance du jeudi 11 mai 2017

L'an deux mille dix-sept et le onze mai l'assemblée régulièrement convoquée le 3 mai 2017, s'est réunie sous la présidence de M. Alain MARC.

Présents : 24

Votants: 26

Sont présents: Jacques ARLES, Daniel AURIOL, Benjamin BOISSIERE, Dominique BOYER, Marcel CALMELS, Bernard CASTANIER, Jean-Luc CRASSOUS, Nicole FABRE, Jean-Claude FOURNIER, Jean FROMENT, Mathieu HENRY, Michel HERAUD, Alain LADAME, Régis MALIE, Francis MANCINO, Alain MARC, Danièle MERANDON, Jérôme MOURIES, GENIEYS Sylvie, Guy POUDEROUS, Claude REYNES, Laurent SALSON, Christian TREMOLIERES, Joël VAYSETTES

Représentés: Denis BEL (par Régis Malié) ; Jean CAPEL (par Mme Mérandon Danièle)

Excusés: Khaled SAADA.

Absents: Jean-Claude NIEL, Marie-Chantal CALMES.

Secrétaire de séance: Jean-Claude FOURNIER

1) Intervention de M. Florent TARRISSE, directeur du PNRGC : point sur les dossiers en cours et sur les projets : énergie, pôle pleine nature, SCOT, plan climat, Causse Energia, mobilier urbain :

***Dossier SCOTT :** l'enquête publique a eu lieu et la Commission d'enquête a donné un avis favorable sans réserve.

Mais quelques 300 remarques ont été formulées notamment par l'état et par l'autorité environnementale sur plusieurs niveaux :

- Imposer plus de contraintes aux Communautés de Communes que celles prévues.
- Réexaminer les zones d'implantations éoliennes pour en trouver d'autres. (Mme Mérandon demande à Monsieur le directeur du Parc que la délibération du Conseil Municipal de St Victor soit jointe au dossier.)
- Éviter d'étaler les zones urbaines. (Tâche urbaine)

***M. Tarrisse** explique que le SCOTT a été réalisé en respect avec la loi mais en laissant le maximum de latitude avec des objectifs de résultats et non de moyens car les enjeux varient d'un lieu à un autre du territoire.

Dans un souci de sécurité juridique, une réunion aura lieu le 1er juin pour valider les amendements apportés à travers un document complémentaire de 180 pages.

- L'approbation définitive du SOTT est prévu fin juin pour une application à la rentrée.

***ELABORATION DU PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL :**

Nouveau chantier sur lequel le Parc va maintenant travailler en parallèle avec l'étude de l'entrée au capital à hauteur de 35 % de tous les projets d'énergie renouvelable.

***PHOTOVOLTAÏQUE :** 800 établissements publics susceptibles d'être équipés de panneaux photovoltaïques ont été recensés sur le Parc. Les communes seront informées par courrier des possibilités et des aides proposées par le Parc.

M. Tarrisse informe le Conseil que le Parc sera le premier territoire rural à proposer un outil informatique (site internet) qui pourra permettre à tout citoyen de connaître la capacité d'accueil photovoltaïque de sa propre résidence (rendu public prévu le 1er septembre)

***PAPI :** sujet évoqué avec Mme Naïmaz CATZ le 27 avril en bureau élargi.

***CAUSSE Energia :** SEM Chauffage bois... projets à développer sur quelques communes de la Comcom.

***RESEAU POUCE :** non retenu par la CCMRT. Bon fonctionnement sur certains axes routiers du Parc. Création d'une application.

FILIERE BOIS :

Etude sur les massifs forestiers : bois de chauffage (production de plaquettes) ; bois d'œuvre : opération « En attendant les brebis » pour fabrication de mobilier urbain avec cahier de charges.

EXTINCTION ELAIRAGE PUBLIC : Aide du Parc proposée pour les communes intéressées y compris fourniture de matériel. (voir courrier en mairie)

***PROJET PLEINE NATURE :** Dossier du Centre d'équitation de Moulibez déposé. Projets pêche en cours ainsi que projet du SABEL.

***CONTRAT REGIONAL UNIQUE :** 60 % représentant 3,2 millions d'euros.
Leader : M. Sébastien PUJOL, Mme Audrey PUECHBROUSSOUX.

2) **CR réunion du 30 mars 2017 :** le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

3) **Changement de l'indice de référence pour les indemnités des élus :**

La référence de l'indice terminal ayant changé, la base passant de l'indice 1015 à l'indice 1022, il convient de délibérer pour actualiser ce changement.

Il est noté qu'un vice-président aurait droit à un taux maximum de 16,5 % de base de référence. Il est actuellement de 8,25 % soit 50 % de l'indemnité brute.

Il est noté qu'un président aurait droit à un taux maximum de 41,25 % de base de référence. Il est actuellement de 15 % de l'indemnité brute.

Délibération approuvée à l'unanimité

A noter que le bureau élargi réuni le jeudi 27 avril proposera que le taux du futur président soit de 20,62 % soit 50 % de l'indemnité brute équivalent à une indemnité brute de 798,13 €.

4) **Convention avec le Parc pour l'étude d'un programme randonnée :**

La convention proposée, d'une durée d'un an, consiste en une mise à disposition de certains services du Parc pour construire une destination de randonnées de la Muse et des Raspes du Tarn et d'un réseau intercommunal de l'itinéraire à étapes le long de la vallée du Tarn.

Coût global : 15 575 € dont 80% à la charge de la CCMRT soit 12460 €.

Mme Mérandon soulève le problème de l'entretien de ces sentiers de randonnée. M. Mancino lui indique que l'entretien est à la charge des communes.

Délibération approuvée à l'unanimité

M. Auriol informe le Conseil du séminaire randonnée organisé par la Parc le lundi 15 mai à la CCI de Millau.

Le Conseil est informé de la tenue d'une réunion le vendredi 19 mai à 18 h à St Beauzély pour la création du chemin d'itinérance de la vallée de la Muse.

5) **Demande de l'OT-réalisation d'un film :**

Un devis d'un montant de 6 600 € TTC de M. René-Pierre Delorme, photographe, télépilote de drone, Valencas, 12490 Viala du Tarn pour la réalisation d'un film touristique de 4 mn et le montage d'un autre film de 2 mn sur le patrimoine et les activités des 13 communes de la communauté, est présenté au Conseil Communautaire. Ce mode de promotion par l'image est sollicité par l'Office de tourisme. Il est rajouté que 10 images aériennes seront fournies à chaque commune. (printemps 2018) et que l'exploitation des films sera libre de droits.

*Décision du Conseil : **Délibération approuvée à l'unanimité***

6) **Programme voirie 2017 : participations :**

M. Jean-Luc Vayssettes présente, commune par commune, le programme voirie 2017 dont le montant global prévisionnel H.T. s'élève à 526 209 € dont 42 170 € sur les fonds propres et 84039€ de participations des mairies détaillées ci-dessous et validées par le Conseil Communautaire.

Les travaux devraient commencer dès le 17 mai à Brousses le Château. Les plannings seront transmis aux mairies.

Récapitulatif des travaux de voirie 2017 avec participation des communes :

objet de la participation	commune	montant HT estimé des travaux	montant de la participation de la commune
mur - rue du Barry	verrières	7688,00	3954,00

mur - rue des caves	verrières	1400,00	599,00
mur - rue deu château	verrières	9210,00	4453,00
voirie 2017 - le courbel	broquiès	3865,00	1932,00
voirie 2017 - la sucarie	lestrade et thouels	69724,00	34862,00
voirie 2017 - sauganettes	lestrade et thouels	4650,00	2325,00
voirie 2017 - linars	le truel	15142,00	7571,00
voirie 2017 - sans-corps	les costes-gozon	3984,50	1992,00
voirie 2017 - rues de coudols	le viala du tarn	37170,00	31860,00
voirie 2017 - castelmus	castelnau pégayrols	5117,50	2558,00
voirie 2017 - la colombie	brousse le château	10665,00	5332,50
voirie 2017 - les rosiers	brousse le château	7140,00	3570,00

7) Groupement de commande :

1) contrat d'assurance du personnel proposé par le centre de gestion :

Par délibération approuvée à l'unanimité la CCMRT charge le Centre de Gestion de l'Aveyron de conclure un contrat groupe ouvert à adhésion facultative, en se réservant la faculté d'adhérer auprès d'une assurance agréée concernant les agents affiliés ou pas à la CNRACL.

Il est noté que les contrats actuels avec Groupama devront être résiliés en septembre.

2) SMICA : pour l'achat éventuel de matériel informatique :

Une convention est proposée pour l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat éventuel de matériel informatique pour une durée illimitée.

Délibération approuvée à l'unanimité

8) Acquisition terrain au lieu-dit les Clapassous à Saint Beauzély :

Faute d'éléments nouveaux, ce point est reporté à un prochain conseil après accord avec le vendeur.

9) QUESTIONS DIVERSES :

GEMAPI : réunion avec le bureau d'études le mardi 16 mai à 17h30.

La commission GEMAPI propose de donner une réponse négative à l'adhésion au Syndicat Tarn Amont au 1er janvier 2018 tant que toutes les participations aux différents syndicats ne sont pas connues notamment celle au Syndicat Dourdou Rance.

FIPC : Mme Célié précise que le montant du FPIC 2017 sera de 424 247 € en augmentation de 53452 € par rapport à 2016. La répartition par communes et la part CCMRT ne sont pas connues à ce jour.

EMBAUCHE SAISONNIERE : Mrs Arles et Vayssettes précisent qu'il sera nécessaire d'embaucher un ripper du 15 juillet au 31 août avec embauche à St Rome ou au Truel (permis VL exigé). Les communes sont invitées à proposer des candidatures dans les plus brefs délais si elles en ont.

Intervention de M. LADAME Alain : mandaté par le Conseil Municipal de St Rome, M. Ladame soulève le problème de l'entretien et de la propreté des rues du village de St Rome.

Après consultation des autres communes qui affirment faire assurer l'entretien des rues par leur personnel communal ou par les élus eux-mêmes, M. le Président explique que la notion de propreté des rues ne rentre pas dans la compétence de la CCMRT. Certes à l'origine le transfert d'un personnel communal à la Communauté de Communes a pu permettre une interprétation de l'utilisation de celui-ci pour une continuité de ce service mais le contexte actuel d'utilisation du personnel de la Communauté ne permet plus ce service exclusif au bénéfice d'une seule commune.

10) **Prochaine réunion du Conseil** : Jeudi 1er juin

16h 18h30 Entretien avec Mme Bastide du C.D. pour définir les axes de priorité pour favoriser l'attractivité du territoire.

18h30 élection du nouveau président (après démission de M. Alain Marc officielle en date du 22 mai 2017)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23h30.

Le Secrétaire de Séance :

Jean-Claude FOURNIER